

## RÉSUMÉ

1. Archipel de neuf îles habitées dans l'océan Atlantique, Cabo Verde est à la croisée des routes commerciales entre le sud de l'Europe, l'Afrique, les Amériques et les Caraïbes. Le pays compte 500 000 habitants environ et une diaspora de près de 1 million de personnes vivant principalement aux États-Unis et au Portugal. Le Portugal et l'Espagne sont les plus importants partenaires de Cabo Verde pour le commerce des marchandises. La monnaie nationale, l'escudo du Cabo Verde (Esc C.V.) a une parité fixe avec l'euro (1 euro = 110,265 Esc C.V.).

2. Cabo Verde est sorti du statut de pays moins avancé (PMA) le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et se classe désormais parmi les économies en développement à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, avec un PIB par habitant d'environ 2 800 euros par an. D'une manière générale, Cabo Verde est pauvre en ressources et ses importations de marchandises, notamment les combustibles et les produits alimentaires, sont habituellement dix fois (ou plus) supérieures aux exportations pour une année donnée. Les recettes en devises proviennent essentiellement du tourisme (300 millions d'euros en 2014), suivi par les services de navigation aérienne. La diaspora caboverdienne est aussi une source importante d'envois de fonds.

3. La croissance à long terme du PIB réel a progressé en moyenne de 7,7% par an (1990-2013), tirée par le secteur du tourisme, qui est le moteur principal de la croissance. La crise financière mondiale a entraîné une récession relativement modérée à Cabo Verde. L'économie a renoué avec une croissance modeste de 1,5% en 2010 et de 4% en 2011, en partie grâce à une augmentation des recettes du tourisme et à un programme d'investissement public, financé essentiellement par l'extérieur. Le niveau d'endettement soutenable est donc devenu un enjeu critique. En 2014, la croissance économique a atteint 2,7%. Le modèle de croissance et de développement de Cabo Verde s'est largement appuyé sur l'investissement dans les secteurs de la construction et du tourisme et les réformes actuelles visent à élargir la base économique. La politique énergétique caboverdienne est axée sur la promotion des énergies renouvelables en vue de réduire la dépendance vis-à-vis des importations de combustibles.

4. Situé à la même latitude que le Sahel, Cabo Verde possède un climat aride similaire. En raison de conditions naturelles défavorables, la production agricole a toujours été largement insuffisante pour répondre à la demande alimentaire intérieure. Des investissements publics majeurs ont été réalisés dans la construction de barrages pour promouvoir l'irrigation. Le secteur de la pêche est modeste (moins de 1% du PIB) mais procure des recettes d'exportation importantes. Le secteur manufacturier répond essentiellement aux besoins d'un marché intérieur de petite taille. Les services représentent 60% environ du PIB. Les services de transport maritime et aérien sont des secteurs prioritaires du fait de leurs liens avec le tourisme.

5. Après sa séparation du Portugal en 1975, Cabo Verde a adopté des politiques économiques fondées sur un développement piloté par l'État, auxquelles a succédé une période de libéralisation économique. Bien que le rôle de l'État dans l'économie caboverdienne ait été sensiblement réduit depuis le début des années 1990, 14 entreprises publiques et 15 entreprises semi-publiques restent des acteurs importants, notamment dans les secteurs des services publics, de l'énergie, des télécommunications et des transports. Les exigences financières que font peser certaines de ces entreprises sur le gouvernement sont considérables. De plus, les résultats économiques de certaines entreprises publiques ont été médiocres, ce qui a freiné les efforts déployés pour les privatiser. À l'heure actuelle, Cabo Verde voit l'État comme le régulateur d'une économie dominée par le secteur privé, lui-même tiré par l'esprit d'entreprise et l'innovation. Quatre agences de réglementation ont été créées en 2004 dans les domaines de la sécurité alimentaire (ANSA), des produits pharmaceutiques et des produits alimentaires (ARFA), des communications (ANAC) et de la réglementation économique de manière plus générale (ARE). L'ANSA et l'ARFA ont été fusionnées en 2013.

6. Il s'agit du premier examen de la politique commerciale de Cabo Verde. Ce pays a accédé à l'OMC en juillet 2008 avec certains arrangements transitoires, négociés alors que Cabo Verde était encore un PMA. La majorité de ces arrangements ont aujourd'hui expiré et les dernières flexibilités prendront fin en 2018. Cabo Verde a consolidé toutes les lignes tarifaires à des taux compris entre zéro et 55%. La moyenne simple des droits consolidés finals est de 19,3% pour les produits agricoles, de 15,4% pour les produits industriels et de 15,9% globalement. Cabo Verde a pris des engagements substantiels dans le cadre de l'AGCS, y compris en faveur de régimes ouverts et non discriminatoires, entre autres, pour les services fournis aux entreprises, la distribution, l'éducation,

les services environnementaux et le transport routier, ainsi que des engagements "partiels" concernant les services financiers importants sur le plan commercial, les télécommunications, la construction et le transport maritime. Des notifications ont été communiquées dans différents domaines relevant de l'OMC, y compris les subventions à l'exportation de produits agricoles, les mesures SPS, la législation douanière, les licences d'importation, les mesures antidumping, le commerce d'État et les ADPIC. La législation caboverdienne sur la propriété intellectuelle n'a pas encore été examinée par le Conseil des ADPIC de l'OMC.

7. Les droits NPF appliqués par Cabo Verde sont largement inférieurs au niveau consolidé, en moyenne de 12% pour les produits agricoles et de 10% pour les produits industriels. Tous les taux sont *ad valorem* et sont fixés à 0%, 5%, 10%, 20%, 30%, 40% ou 50%. Les droits les plus élevés sont appliqués aux vêtements, aux boissons, spiritueux et produits du tabac, et aux poissons et produits de la pêche.

8. Cabo Verde est membre fondateur de l'Union africaine et entretient des liens étroits avec l'Angola, le Brésil, la Guinée-Bissau, le Mozambique, Sao Tomé-et-Principe et le Portugal au sein de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). La CPLP ne prévoit pas l'échange de préférences commerciales. Cabo Verde a adhéré à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en 1976 et participe à ses structures, comme la politique agricole commune (ECOWAP), mais pas à l'union économique et monétaire (UEMOA) entre huit membres de la CEDEAO. Les négociations entre la CEDEAO et l'Union européenne (UE) en vue de conclure un accord de partenariat économique (APE) ont été finalisées et l'accord entrera en vigueur après signature et ratification.

9. L'établissement d'une union douanière dotée d'un tarif extérieur commun et d'un régime de libre-échange sur son territoire est une ambition de longue date au sein de la CEDEAO. Bien que de nombreuses échéances aient été dépassées au fil des années, la préparation de l'APE avec l'UE a donné un nouvel élan aux efforts visant à finaliser le tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO. Le TEC n'est pas entré en vigueur à Cabo Verde le 1<sup>er</sup> janvier 2015 contrairement à ce qui avait été initialement prévu, mais il pourrait être mis en œuvre avec un retard d'un an environ. D'après les autorités caboverdiennes, les répercussions sur les recettes publiques ont été examinées. La moyenne simple des droits NPF appliqués devrait passer de 10,3% aujourd'hui à 12,3% une fois le TEC pleinement mis en œuvre. Même si les droits appliqués resteront nettement inférieurs aux droits consolidés de Cabo Verde en moyenne, le TEC excède les taux consolidés auxquels a souscrit Cabo Verde dans le cadre de l'OMC pour plus de 500 lignes tarifaires. De plus, Cabo Verde a consolidé les "autres droits et impositions" à 0,5%, ce qui reflète le niveau actuel du prélèvement communautaire de la CEDEAO. Étant donné que ce prélèvement doit passer à 1,5%, les autres droits et impositions de Cabo Verde devront également être renégociés dans tous les domaines. Le Secrétariat de la CEDEAO s'est dit prêt à aider ses membres, y compris Cabo Verde, dans leurs négociations avec les autres Membres de l'OMC.

10. Les droits de douane sont une source importante de recettes publiques à Cabo Verde. En 2013, les autorités douanières ont perçu plus de 5,4 milliards d'escudos (près de 50 millions d'euros) en droits d'importation. Cependant, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est la source de recettes la plus importante pour le gouvernement puisqu'elle a permis de lever 11,5 milliards d'escudos en 2013 et près de 13 milliards d'escudos en 2014. Le régime de la TVA a été restructuré en 2013, entraînant l'application d'un taux unique de TVA de 15% et éliminant le taux moindre applicable au secteur du tourisme ainsi que les allègements fiscaux effectifs dont bénéficiaient certains produits de première nécessité et les services soumis à une réglementation des prix (produits pétroliers, électricité, eau, services de télécommunication et transport maritime de marchandises). Outre les droits de douane et la TVA, les recettes publiques proviennent d'impôts indirects comme la taxe spéciale à la consommation (perçue sur certains produits tels que les boissons alcooliques, le tabac et les produits pétroliers), un impôt écologique sur les emballages, des droits de timbre et une taxe touristique (en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai 2013).

11. Un régime de licences non automatiques s'applique aux produits importés assujettis à des prescriptions SPS, à des mesures de sécurité ou à d'autres restrictions obligatoires requises par la loi. Tous les autres produits importés sont assujettis à des licences automatiques, sauf dans les cas où les produits sont entièrement exemptés des prescriptions de licences (marchandises sans valeur commerciale, marchandises en transit, importations temporaires, réexportations, etc.). Bien que Cabo Verde soit convenu de revoir son régime de licences afin de le rendre entièrement compatible avec les dispositions de l'Accord de l'OMC sur les procédures de licences d'importation

avant la fin de 2008, le régime est demeuré inchangé depuis l'accession de Cabo Verde à l'OMC. En 2013, Cabo Verde a adopté de nouvelles lois-cadres régissant les mesures phytosanitaires et vétérinaires. Il n'utilise pas de contingents tarifaires pour réglementer les importations.

12. Cabo Verde a adopté un nouveau Code des douanes en 2010. Le Code prévoit que la valeur transactionnelle est la principale méthode d'évaluation en douane, mais d'autres méthodes sont utilisées assez fréquemment du fait de la tendance chronique à la sous-évaluation et à l'absence ou à l'inadéquation de certains documents pour vérifier la valeur déclarée. En 2013, Cabo Verde a introduit la taxe statistique sur les importations et les exportations afin de financer l'informatisation du dédouanement. Le montant de base de 5 000 escudos par déclaration en douane est perçu en plus d'une redevance pour les opérations douanières de 1,04% de la valeur c.a.f. des importations. Le niveau et la structure de la redevance pour les opérations douanières, qui ont fait l'objet d'une discussion durant les négociations en vue de l'accession, sont toujours en cours d'examen. Cabo Verde n'applique pas de taxe à l'exportation.

13. Cabo Verde a adopté une nouvelle loi sur l'investissement en 2012. La Loi prévoit un cadre général de droits et de garanties dans un régime d'investissement généralement ouvert et non discriminatoire. Les incitations fiscales dont peuvent bénéficier les investisseurs sont énoncées dans le Code des avantages fiscaux de 2013. Le Code réglemente les avantages fiscaux accordés au titre du régime général et des régimes spéciaux, comme les International Business Centres et les établissements relevant de la Loi sur l'utilité touristique. Bien que le Code des avantages fiscaux soit conçu de manière à établir un régime unifié d'incitations à l'investissement, une exception majeure est prévue pour les grands projets d'investissement. Au titre de cette exception, les droits et obligations peuvent être énoncés dans des accords d'établissement négociés individuellement et approuvés par le Conseil des ministres. Les subventions accordées sous la forme de dons sont rares et s'élevaient à un peu plus de 100 millions d'escudos (moins de 1 million d'euros) en 2013. En comparaison, les recettes sacrifiées du fait des avantages fiscaux et tarifaires étaient estimées à plus de 3,25 milliards d'escudos cette même année.

14. Cabo Verde n'est pas partie à l'Accord de l'OMC sur les marchés publics et n'a pas non plus le statut d'observateur dans le cadre de cet accord. D'après le budget de l'État, un montant de 3,77 milliards d'escudos a été réservé en 2014 pour l'achat de biens et de services par des entités dont le financement provient du budget central. Une nouvelle Loi sur les marchés publics a été adoptée au début de 2015. La Loi devrait entrer en vigueur le 15 octobre 2015 et remplacera l'actuelle Loi sur les marchés publics qui date de 2007, ainsi que son règlement d'application (de 2009). Une agence de réglementation, l'ARAP, a été créée en 2008 pour élaborer des normes et des lignes directrices en matière de passation de marchés publics, superviser les procédures d'adjudication et surveiller l'exécution des contrats. L'objectif déclaré de la nouvelle législation est de définir plus clairement les responsabilités des entités chargées de la réglementation, de la supervision et de la passation des marchés publics, de réduire la charge administrative et de simplifier les procédures de passation des marchés afin de permettre à des petites et moyennes entreprises d'y prendre part.

15. Cabo Verde a entrepris des réformes de grande ampleur dans le secteur financier pour moderniser son cadre juridique et renforcer la supervision institutionnelle. Le secteur des activités bancaires offshore est relativement important. Des réformes institutionnelles et juridiques ont également été engagées pour moderniser les régimes maritimes et portuaires. Parmi les efforts déployés récemment pour améliorer les conditions générales de l'activité des entreprises, on peut citer les procédures d'enregistrement en ligne des entreprises (depuis 2010), la création d'un guichet unique de l'investisseur (depuis juillet 2014), le passage à un dédouanement entièrement informatisé (dans le courant de 2015) et le regroupement en cours du système douanier, du système de gestion portuaire et du système d'information sur le commerce en vue de créer un guichet unique pour le commerce international (JUICE).

16. À long terme, le potentiel de croissance économique de Cabo Verde sera vraisemblablement déterminé par i) des gains d'efficacité dans le secteur public; ii) l'amélioration des résultats économiques des entreprises publiques; et iii) un secteur privé plus fort. Cabo Verde maintient un programme de réforme de l'État et de l'administration publique, sous la direction d'une agence centrale, l'Unité de coordination de la réforme de l'État (*Unidade de Coordenação da Reforma do Estado* – UCRE) qui est placée sous la supervision directe du Premier Ministre et d'un conseiller-coordonnateur. Le programme envisage une certaine rationalisation des structures gouvernementales, qui affecte 114 institutions au total.

17. En dépit de ses vulnérabilités et de ses désavantages, comme son éloignement des marchés étrangers et son petit nombre d'habitants dispersés sur une vaste zone, l'économie de Cabo Verde a enregistré des résultats remarquablement positifs depuis le début des années 1990. La vulnérabilité de l'économie face aux catastrophes naturelles a dernièrement été exposée, à la fin de 2014, avec l'éruption volcanique sur l'île de Fogo. Cependant, et c'est là le plus important, en modifiant progressivement les priorités de sa politique commerciale au fil des années, Cabo Verde s'est forgé une crédibilité en termes de pluralisme et de stabilité politiques. C'est là un atout important pour la poursuite de ses efforts de réforme et son développement économique.